<http://agora.qc.ca/thematiques/mort/documents/les_rites_funeraires_dautrefois_quebec_1880_1940>

Les rites funéraires d'autrefois (Québec 1880-1940)

**Yves Hébert**

À l'époque la Nouvelle-France, la présence de la mort était non seulement très marquée, mais elle était de surcroît soulignée par les discours des clercs et par diverses pratiques religieuses destinées à influencer le comportement quotidien du chrétien. L'Église affirmait que la meilleure prévention contre le péché est de penser souvent à nos fins dernières, puisqu'on enseignait que nous ne pécherons point tant que nous ferons réflexion à ce qui nous arrivera à la fin de notre vie et du monde. À l'image de leur évêque, les curés de paroisse n'hésitaient pas à décrire à leurs ouailles les beautés du ciel, et plus encore les terreurs de l'enfer, pour les inciter à la conversion. Du côté des communautés religieuses, la pensée de la mort n'était pas moins vive. Elle pouvait être entretenue par la vénération des reliques, des saints et martyrs\*, ou encore par des tableaux et objets suggérant la fuite du temps, les illusions du monde, la précarité de l'existence, et la fin de tout être humain. La conscience de la fragilité de l'être gagnait en acuité à l'occasion des épidémies qui frappaient périodiquement la colonie.

D'une façon générale, on réservait une place importante au culte des morts à l'époque. Chaque année, le jour des morts, le 2 novembre, permettait au chrétien d'exprimer d'une façon son attachement au souvenir des disparus. On récitait le rosaire en famille ou à l'église et on assistait à un service solennel pour les défunts de la paroisse. Venait ensuite la criée des âmes, au cours de laquelle on vendait aux enchères les biens, les fruits, légumes, animaux, etc., donnés par les familles. L'argent ainsi recueilli était remis au curé et servait à payer des messes pour les morts.

**La préparation à la mort**

Au Québec, les anciens semblaient avoir une idée bien précise des étapes à suivre avant et après le décès d'une personne. Des témoignages montrent que les croyances religieuses officielles côtoient les croyances populaires. Voyant venir ses derniers jours, une personne malade se donne par testament à l'un de ses fils. Puis, elle doit montrer sa foi en se confessant à un prêtre. L'absolution et l'aspersion du malade avec de l'eau bénite précèdent le dernier sacrement de la foi catholique, l'extrême-onction.

Constater le décès d'une personne est une tâche qui a toujours été difficile. Dans plusieurs paroisses, on vérifie l'absence du souffle sur la paroi d'un miroir. Dès que l'on constate la mort d'une personne, il faut alerter le curé qui s'empresse de faire sonner le glas. Lors du décès d'une femme, on fait sonner deux coups sur chaque cloche que l'on répète à trois reprises. Puis, c'est le glas général. Dans le cas d'un homme, on donne trois coups sur chaque cloche. Cette séquence est répétée également trois fois avec le glas général à la fin.

**La veillée du défunt**

Dans la région de Montmagny, comme dans le Québec, le silence est de rigueur dans la résidence du défunt. Si l'on parle, c'est à voix basse et il est coutume de parler du «défunt Louis», par exemple, au lieu de nommer la personne par son nom. On arrête alors l'horloge de la maison pour indiquer l'heure du décès. Puis les instruments de musique sont interdits durant une période d'au moins six mois. La danse et chant sont évidemment proscrits pour la durée d'un an environ. La radio est aussi éteinte, mais seulement durant l'exposition du défunt.

Jusqu'à la fin des années 1940, le défunt est exposé chez lui, dans le salon ou la pièce centrale de la maison. Dans la région de Montmagny, bien qu'il existe des salons funéraires, certaines familles choisissent encore ce rituel jusqu'au début des années 1970. Dans la chambre mortuaire, les membres de la famille procèdent à la toilette du défunt, aidés par un voisin, une personne de la paroisse ou l'entrepreneur de pompes funèbres. On place parfois des pièces de monnaie sur les paupières du défunt et une serviette sous le menton pour lui tenir la bouche fermée. Pour l'exposition qui dure jusqu'à trois jours, le défunt porte ses beaux habits. Mais il n'a pas de souliers, seulement des pantoufles, car une croyance veut que les souliers fassent trop de bruits au paradis. Dans le cas d'une femme, on lui fait porter une coiffure. La dépouille est le plus souvent placée sur «les planches», tenues par un chevalet et parfois sur un lit ou un divan. Dans certaines paroisses de Bellechasse, on expose le corps dans le sens des poutres du plafond.

Dans ses mains jointes,le défunt tient un chapelet. Autour de son cou, un scapulaire aide l'âme à se protéger des flammes de l'enfer et lui assure la protection de la Vierge Marie. Dans certaines régions du Québec, on emprunte une vieille croyance française en plaçant près du défunt un petit plat d'eau. La tradition veut que l'âme, après avoir quitté le corps, se lave avant de se présenter devant Dieu. Parfois, un suaire ou linceul blanc recouvre son visage car, dit-on, il ne faut pas voir une personne décédée en entrant dans la chambre mortuaire, mais seulement un peu plus tard.

Pour informer de la présence d'une mortalité dans la paroisse, on suspend un crêpe noir à la porte de la maison. Dans la région de Montmagny, si le défunt est un jeune adulte, le crêpe est noir avec un ruban blanc. Dans le cas du décès d'un enfant, il est blanc. À Saint-Philémon, dans Bellechasse, une tige de rameau béni au printemps est placée sur la porte.

Quand le visiteur arrive à la maison du défunt, il aperçoit des draperies blanches pendues le long de la bordure de la galerie et sur les bras de l'escalier. De telles draperies, noires ou blanches, se trouvent également dans la chambre mortuaire. À la porte de la maison, il peut voir une couronne de fleurs violettes ou blanches attachée par un ruban noir et blanc et surmontée d'un faire-part.

En entrant dans la chambre mortuaire, le visiteur enlève son chapeau. Puis il récite un chapelet et des invocations. En prenant la branche de sapin qui repose sur une petite table, il l'imbibe d'eau bénite et asperge le défunt. En marchant sur un petit tapis, il se rend vers un prie-Dieu et s'agenouille un instant. Des plantes et des fleurs ainsi que des photographies de la personne aimée sont rassemblées autour de la dépouille. Sur une table, on voit un petit autel mortuaire, utilisé lors du sacrement de l'extrême-onction. Parfois un reliquaire familial, sous une cloche de verre, rappelle des souvenirs de la personne décédée. Pendant que les visiteurs entrent dans la maison du défunt, la veuve et ses filles, habillées en noir, préparent à manger pour ceux et celles qui viennent de loin.

Au début du siècle, le corps du défunt est exposé durant une période qui peut aller jusqu'à trois jours. Les membres de la famille veillent sur le corps toute la nuit et ils se relayaient pour rencontrer les visiteurs qui parfois «veillaient le corps pendant deux jours sans même avoir défait les lacets de leurs bottines». On dit de ces visiteurs qu'ils démontraient une marque de grande estime pour le défunt. On récite trois chapelets toutes les heures. À minuit, les femmes servent un petit repas pour la parenté.

Les veillées mortuaires font partie de la petite histoire du Québec et il n'est pas rare qu'elles se terminent tard dans la nuit. À la vérité, le clergé désapprouve ce genre de soirées qui se prolongent et qui ressemblent parfois à une fête où la consommation d'alcool est exagérée.

**Le cortège funèbre**

Le jour de l'office religieux, on récite de nombreuses prières et des invocations. Puis on procède à l'aspersion finale du défunt. Le corps est ensuite placé dans un cercueil dont le couvercle est vissé. Dans certaines régions du Québec, certains y glissent des lettres, des demandes de guérison et même des objets personnels. Au début de notre histoire, la tradition veut que les morts gagnent leur dernière demeure sur les épaules des porteurs. Jusqu'aux environs de 1830, il était d'usage de recourir à des paroissiens pour qu'ils transportent le cercueil sur leurs épaules, de l'église au cimetière. C'est là une pratique respectueuse qui, s'il s'avère commode pour les citadins, devient une dure épreuve physique pour les gens des régions rurales qui doivent parcourir une bonne distance avant d'atteindre le temple paroissial. La solution à ces difficultés de transport sera facilement trouvée. Les premiers véhicules funéraires sont les mêmes qui servent aux travaux de la ferme. Temporairement détournés de leur destination initiale, carrioles, sleighs ou traînes ont parfois à remplir cette triste tâche. Mais l'Église condamne cette pratique qu'elle juge irrespectueuse. À la longue, l'Église en viendra toutefois à reconnaître les difficultés liées à la distance. On souligne que l'éloignement entraîne beaucoup d'indécence, qu'on ne peut, dans un si long trajet, obtenir le silence que demande une cérémonie religieuse. Que des chemins glissants occasionnent souvent des chutes, et avec elles des risques et des dangers. Outre les inconvenances religieuses, il y avait en hiver des risques pour la santé des porteurs qui arrivaient ruisselants de sueur à l'église qu'on ne chauffait pas alors et à l'intérieur de laquelle ils assistaient au service comme dans une glacière.

Mais assez curieusement et malgré ses réticences, c'est l'Église qui, par l'intermédiaire des fabriques paroissiales, fera l'acquisition des premiers corbillards au Québec. Remisé à proximité de l'église, le corbillard ou chariot des morts était à la disposition des fidèles en retour d'une somme nominale. Contrairement à ce qui se passait dans les campagnes, la gestion des pompes funèbres et celle, en particulier, des corbillards ne tardèrent pas, dans les villes, à se retrouver entre les mains d'entrepreneurs spécialisés. Ces corbillards étaient de couleur blanche, symbole de pureté, pour les enfants tandis que ceux des adultes étaient peints en noir. De quelque catégorie qu'il fût, le corbillard s'ouvrait par derrière et, en règle générale, ses côtés étaient vitrés. Le véhicule était toujours surmonté d'une croix, mais pour le reste son ornementation sculptée présentait beaucoup de variété.

Ce mode de transport entre dans les rituels vers la fin du XIX° siècle et la demande se fait de plus en plus grande. Pour y répondre, certains fabricants se spécialisent dans la construction de corbillards. Entre 1880 et 1940, c'est sans doute à Victoriaville que l'on en construit le plus au Québec. Cette ville est d'ailleurs reconnue pour avoir développé des manufactures de cercueils et d'objets funéraires. En 1913, un corbillard peut coûter jusqu'à 400 $. Dans les années 1930, on commence à utiliser les premiers corbillards automobiles. Le cortège menant au cimetière n'est plus le même. Les calèches à chevaux sont vite remplacées par les automobiles.

Avant 1930, le cortège funèbre se présente selon un ordre bien précis. Portant haut-de-forme et redingote, l'entrepreneur de pompes funèbres marche à côté du porteur de la croix de tempérance drapée d'un crêpe noir. Les porteurs, qui sont de la parenté, tiennent dans leurs mains des cordons de poêles et précèdent le corbillard hippomobile, un corbillard tiré par un ou plusieurs chevaux. La famille affligée par le deuil\* marche derrière le corbillard. Les hommes précèdent les femmes. Les membres d'une ou de plusieurs confréries ou associations religieuses participent également au cortège. La longueur du défilé donnait la mesure de l'importance du défunt et de la considération dont jouissait la famille. Les funérailles reflétaient le statut social du défunt. Selon l'importance du défunt, ce corbillard était tiré par deux, quatre ou six chevaux noirs. Un historien de Montmagny, Léopold Côté, rappelle qu'il fallait enlever son chapeau et faire une prière pour le défunt lorsque le cortège menant à l'église passait devant soi.

**Le service religieux**

À l'église, on pose le cercueil sur un catafalque situé dans la nef, entouré de quatre cierges. Durant plusieurs décennies, les obsèques se distinguent en fonction du statut du défunt. On demande à une personne de la paroisse de cacher les fenêtres avec des draperies, de même que les statues et les autels. La couleur des draperies varie en fonction du statut social du défunt. Pour un service de première classe, les draperies sont violettes et une partie de l'église est éclairée par des lumières violettes et blanches. Devant l'autel principal, trois prêtres célèbrent la messe solennelle et à chaque autel latéral un prêtre célèbre une messe basse. Vers 1930, il peut en coûter cent dollars pour de telles obsèques. Pour cinquante dollars, le temple est peu illuminé et la messe solennelle est chantée par un seul prêtre.

**Le cortège funèbre au cimetière**

Après l'office religieux, le cortège funèbre prend place et se rend au cimetière. Son importance et sa durée varient avec le temps et en fonction du statut social du défunt. Au début du Régime français, les Canadiens préfèrent la simplicité et l'humilité dans ce rituel. À cette époque, une minorité de gens demandent par testament des «pompes baroques», un cérémonial particulier emprunté à la France où il faut un certain nombre de cierges et de personnes pauvres à l'intérieur du cortège. Les aumônes recueillies plus tard seront distribuées à ces pauvres.

Rendu au cimetière, le cortège s'arrête et le prêtre bénit la fosse devant la famille du défunt. Dans certaines paroisses, un petit choeur se place à la proximité de la tombe. Dès que le cercueil est rendu dans la fosse, chacun des membres lance un peu de terre sur la tombe. Dans certaines paroisses, à la demande d'un membre de la famille, on raconte que l'entrepreneur de pompes funèbres se place sur le cercueil, dans la tombe, pour y enlever le crucifix ou une poignée. L'objet sert probablement de souvenir pour un ou des membres de la famille. Tout cimetière devait être béni afin que les défunts puissent reposer en paix dans une terre consacrée. Fait à noter, chaque cimetière avait normalement une section non consacrée réservée aux enfants morts sans baptême, aux inconnus et aux suicidés. À l'entrée du cimetière, il était courant d'ériger une statue représentant l'ange du jugement dernier qui sonnait la trompette de la résurrection des morts. Souvent, elle était gardée par des petits hiboux impassibles. Ces oiseaux de nuit soulignaient d'une façon saisissante la frontière entre le monde des vivants et le domaine des morts.

Dans le cimetière de Montmagny, on trouvait six grandes statues représentant les évangélistes, le Sacré-Coeur et le Saint-Joseph, sculptures qui provenaient de l'ancienne façade de l'église paroissiale. Bien qu'il n'a pas été conçu pour le cimetière, le Saint Joseph était particulièrement approprié pour l'endroit. De fait, les fabriques élevèrent parfois des monuments au patron de la bonne mort. Il était encore plus courant d'ériger un calvaire(monument) dans l'aire des sculptures. Pour le chrétien, la croix ou le calvaire (monument) du cimetière est à la fois le signe de la mort et celui de l'espérance. C'est d'ailleurs par la croix qu'au XV° siècle on commence à désigner, en Europe, les sépultures, individuelles ou groupées. En plantant ne fut ce qu'une simple croix de bois, la famille du disparu cherchait en quelque sorte à immortaliser son passage et à rappeler sa mémoire. Au XIX° et XX° siècles, ce culte du souvenir s'est manifesté aussi bien par les cartes mortuaires et les albums de famille que par les deuils prolongés ou par l'acquisition d'un lot destiné à la sépulture des membres d'une même famille. C'est le même sentiment qui est à l'origine du culte moderne des tombeaux et des cimetières.

Pour illustrer cette fidélité nouvelle au souvenir des défunts, nous aurons recours aux monuments funéraires façonnés en bois et en pierre. Tout comme le corbillard qui transporte le défunt vers sa dernière demeure, le monument funéraire sera le miroir fidèle du statut de celui que l'on met en terre. De fait, le pauvre se contentera généralement de peu, tandis que le bien nanti cherchera à manifester sa richesse et ses privilèges par delà les frontières de la mort. En ce sens, le monde des morts n'est qu'une transposition du monde des vivants: de la modeste croix en bois au somptueux mausolée, il y a les croix en fer ou en pierre, les stèles en pin, en calcaire ou en fonte, les socles, piliers en colonnes, en granit ou en marbre, les obélisques et les pyramides en pierre de taille, les reliefs historiés et les rondes bosses de bois en pierre ou en bronze.

Mais, par-delà l'apparence de leurs monuments respectifs, le pauvre et le riche partagent les mêmes sentiments que résument bien les inscriptions placées sur les monuments funéraires. À l'instar de tous les chrétiens conscients de la fragilité de l'existence, les tempérants devaient prêter une oreille attentive lorsque le curé de leur paroisse commentait en chaire l'épisode de l'évangile de saint Jean relatant la résurrection de Lazare. Sans doute nourrissaient-ils alors le ferme espoir qu'au jour du Jugement dernier ils pourraient, à leur tour, répondre à l'appel du Christ et vaincre la mort à jamais.

**Le deuil**

Une année après l'enterrement du défunt, un service anniversaire est célébré à la mémoire du défunt. Durant les années 1930, le service anniversaire est très semblable aux obsèques. Pour cet office religieux, on utilise les décorations usuelles et un cercueil factice (faux cercueil) recouvert d'un drap mortuaire, Lorsque le service est terminé, on porte le deuil encore un certain temps avant de marquer une coupure définitive avec la personne aimée. Généralement, le deuil dure deux ans et la première année est appelée le «grand deuil».

Après le décès de son époux, la veuve s'habille en noir. Son chapeau est fait de crêpe moir. Ses bijoux sont aussi noirs. Durant une période de 12 à 18 mois, la veuve porte une «pleureuse», un voile épais couvrant le visage. Les six derniers mois du deuil, elle peut se vêtir d'une robe blanche, violacée ou grise. Au XIX ° siècle, raconte le sociologue Horace Miner, les femmes les plus âgées pouvaient porter le deuil toute leur vie. Elles se vêtaient alors d'une robe noire et d'un long voile noir par-dessus leurs chapeaux. Mais, avec les années, ce voile a été raccourci pour atteindre les épaules vers 1910.

Durant le deuil de leurs épouses, les veufs portent un manteau à queue en feutre noir, une cravate noire, une chemise noire et blanche, un chapeau haut-de-forme, des gants fris et des chaussettes noires. Les moins fortunés portent un brassard de crêpe noir et sur leur chapeau un losange de crêpe noir. Jusqu'aux années 1930, les enfants portent un brassard noir sur une manche de leurs chemises. Le deuil est une période qui force les veufs et veuves à se retrancher un certain temps de la société. Les veuves particulièrement vivent une période de restriction. Parfois, même si le chagrin s'est dissipé, elles doivent porter les vêtements de deuil pour montrer leur respect envers le défunt.

**Les salons funéraires**

L'idée de constituer des salons funéraires est ancienne. En fait, pour écourter le cortège funèbre et certains inconvénients, on désigne déjà sous le Régime français une maison ou même une pièce dans un couvent pour exposer la dépouille. Ce n'est qu'à partir des années 1940 que le salon funéraire, tel qu'on le connaît aujourd'hui, fait son apparition. Avec leur création, les longues veillées s'estompent graduellement pour faire place à un rituel plus sobre, mais tout aussi significatif, pour les familles en deuil.

Dans les salons, le temps d'exposition de la dépouille varie avec les décennies. Durant les années 1950, on ouvre le salon de 11 h du matin à 23 h. Avec les années, cette période est écourtée et elle peut être aujourd'hui de deux ou trois heures seulement. La salle d'exposition est remarquable pour sa sobriété et par un aménagement qui est suggéré aux familles par le directeur de funérailles. En l'absence de salons funéraires, on a recours à d'autres solutions. En juin 1967, la Commission scolaire de Notre-Dame-du-Rosaire met à la disposition de la municipalité deux classes pour l'aménagement d'un salon funéraire, au sous-sol de l'école numéro 1. Au Québec, les salons sont aménagés pour répondre à des normes précises et aux besoins des familles en deuil. On y développe des services personnalisés et dans certains cas des scénarios de rituels personnalisés en l'absence du prêtre.

Cortège funèbre passant à l’intersection des rues Saint-Pierre et Sainte-Marie vers 1920. On aperçoit le landau de fleurs et le corbillard tiré par deux chevaux, suivi d’abord des hommes, puis des femmes et des membres de confréries du défunt. (Archives Lanaudière, Fonds Aimé-Despatis)

**Un brin d’histoire : les funérailles d’antan**

**Claude Martel, géographe-historien**

Vendredi 26 septembre 2014

**La mort occupait une place importante dans les pratiques religieuses et dans le mode de vie d’autrefois.**

**Les dernières heures de la vie**

La personne gravement malade produira son testament, où elle « se donne » généralement à son fils aîné. Lorsque la fin approche, le curé vient confesser le malade puis lui apporter l’extrême-onction. L’âme libre de tout péché, on peut mourir l’esprit en paix.

Dans nos campagnes, il n’y a pas d’hôpital, le commun des mortels décède donc dans son lit, à la maison. Lorsque la mort survient, on vérifie si la personne est vraiment décédée en lui apposant un miroir au-dessus de la bouche, si aucune trace de souffle ne figure sur le miroir, la personne est déclarée morte. On alerte aussitôt le curé qui s’empresse à faire sonner le glas : deux coups sur chaque cloche pour une femme, trois coups pour un homme. À la maison, on arrête l’horloge à l’heure du décès.

**Sur les planches**

Le défunt est exposé chez lui, généralement dans le salon de la maison. À l’origine, le corps repose sur des planches tenues par des chevalets. La dépouille est exposée pendant deux ou trois jours. Les mains du défunt sont entourées d’un chapelet. Autour du cou, un scapulaire vient aider l’âme du défunt à se protéger des flammes de l’enfer et lui assurer la protection de la Vierge-Marie. À la porte d’entrée de la maison, on suspend un crêpe noir (étoffe de tissu) informant qu’un défunt est sur les planches à l’intérieur. Dans le cas du décès d’un enfant, le crêpe est blanc.

Les membres de la famille « veillent au corps » toute la nuit en se relayant pour accueillir les visiteurs. La coutume veut que l’on parle à voix basse; pas de chant, pas de musique, pas de radio. Toutes les 30 minutes, 24 heures sur 24, on récite un chapelet complet (Je vous salue Marie, Gloire soit au Père). Devant la dépouille, un prie-Dieu est installé permettant aux visiteurs de prier le défunt. On retrouve aussi une petite branche de sapin qu’on imbibe d’eau bénite et qu’on asperge sur le défunt. Des plantes, des fleurs, des photos du défunt sont disposées autour de la dépouille.

La cuisine est convertie en salle à manger; la table est bien garnie de sandwichs, gâteaux, thé et boissons gazeuses. À minuit, les femmes servent un repas pour la parenté réunie. Dans une chambre, un peu en retrait, les hommes se rencontrent afin de se désaltérer en présence de « p’tit blanc », de gros gin ou de bières; une pratique que ne manque pas de dénoncer le clergé!

**Les salons mortuaires**

Les salons funéraires font leur apparition au Québec surtout dans les années 1940. Mais au début du XXe siècle, des entrepreneurs de pompes funèbres développent un nouveau service visant à organiser les funérailles, bien que les corps des défunts soient exposés à la maison.

À Terrebonne, le premier écrit soulignant la présence d’une telle entreprise apparait vers 1910 et est exploité par Joseph Provost, de la rue Saint-André. Fait à noter, il fabriquait des cercueils avec de la tôle à l’intérieur. Il est suivi par Léandre Brière (opérateur du taxi et entrepreneur) de la rue Saint-Joseph.

C’est en 1947 que le cordonnier et marchand Joseph Guay, connu sous le nom de « Jos », aménage à l’étage de son commerce, dans un logement, le premier salon funéraire de Terrebonne. Les gens vont rapidement opter pour cette formule, délaissant la pratique d’exposer le corps à la maison. Toutefois, l’endroit n’était pas idéal, les porteurs devaient faire des acrobaties pour descendre le cercueil dans un escalier étroit et à pic. Dans les années 1950, un salon tout neuf est construit sur la rue Saint-Louis, en biais de l’église. Un second salon voit le jour à Terrebonne, en 1964 : la résidence funéraire Saint-Louis.

**Le cortège funèbre**

Avant de partir pour l’église, on récite plusieurs prières et l’on transfère la dépouille dans un cercueil (une simple boite en bois) dont le couvert est vissé. À l’origine, des porteurs transportent le corps jusqu’à l’église; on avait parfois recours à un véhicule de ferme si le trajet était trop long, mais à compter du XIXe siècle l’usage de corbillard s’implante au Québec. L’entrepreneur en pompes funèbres est vêtu du chapeau haut de forme et d’une redingote. Les porteurs sont des parents du défunt.

**Les funérailles**

Selon le statut social du défunt, la cérémonie funéraire peut être très variable. Pour un notable, les fenêtres et les statues sont voilées, l’église est décorée de draperies violettes et de lumières violettes et blanches, trois prêtres célèbrent la messe.

Après l’office religieux, le cortège se rend au cimetière où le prêtre bénit la fosse devant la famille réunie. Lorsque le cercueil est descendu, chaque membre de la famille lance un peu de terre sur la tombe. Toujours selon le statut social, un monument de pierres, de fer ou de bois viendra commémorer le défunt sur le lot familial du cimetière. Depuis le début du XXe siècle, des cartes mortuaires sont distribuées aux parents et amis en guise de souvenir du défunt.

**Tout de noir vêtu**

L’inhumation du corps ne met pas un terme au rituel funéraire. Pendant les 18 mois qui suivent, le mode de vie des parents survivants est changé. La veuve doit au cours de l’année qui suit porter le « grand deuil » consistant en une tenue vestimentaire totalement noire, incluant un voile couvrant le visage. Certaines veuves âgées portent le deuil le reste de leur vie! Les veufs sont contraints au costume noir, cravate noire. Jusque dans les années 1930, les enfants portent un brassard noir sur les manches de leurs chemises. Les soirées dansantes et le plaisir de chanter sont interdits pour environ un an, l’écoute de la musique pour les six premiers mois.

*Sources : Yves Hébert, Les rites funéraires d’autrefois (Québec 1880-1940),* *site Web Encyclopédie sur la mort*

**L'importance des rituels dans le processus de deuil**

Pour Luce Des Aulniers, les rituels servent à réconforter les endeuillés, mais également à redéfinir celui ou celle qui n'est plus. « Le défunt n'appartenait pas seulement à une famille. Au salon funéraire, on retrouve plein de gens qui ne se connaissent pas. Il y a la famille, le groupe du bureau, celui du club de quilles, le cercle d'amis, etc. Ainsi, quand les proches rencontrent tous ces gens, ils réalisent que le défunt avait de l'importance pour d'autres personnes qu'eux-mêmes, et ce, bien au-delà de ce qu'ils pensaient. Dans le processus de deuil, cela vient énormément les consoler. Ils se disent alors qu'ils ne sont pas les seuls à subir une perte. De par les témoignages des autres, ils arrivent également à mieux définir l'être qu'ils ont perdu, à refaire en quelque sorte le puzzle de cette personne, ce à quoi elle croyait, ses valeurs, etc. »

<https://www.fcfq.coop/chroniques/les-rituels-funeraires-pour-redonner-sens-132/>

**CINQ LECTURES POUR COMPRENDRE...**

***LES RITES FUNÉRAIRES***

En 1909, la progressiste Éva Circé-Côté, journaliste et bibliothécaire de la Ville de Montréal, enterre son défunt mari loin des rites catholiques après l’avoir fait incinérer, un choix plutôt révolutionnaire pour l’époque! De nos jours, le taux de crémation s’établit à plus de 70 % au Québec. Pour cette raison, l’industrie funéraire a connu depuis une quarantaine d’années de profondes et rapides mutations. De fait, les funérailles traditionnelles sont en déclin : embaumement, exposition du corps, messe et inhumation. Les rites funéraires sortent des églises, des cimetières, même. La prise en charge des funérailles est de plus en plus l’affaire des centres funéraires, du décès à la disposition des restes.

L’Assemblée nationale a adopté en février 2016 le projet de loi no 66, Loi sur les activités funéraires. Cette loi s’appliquera à la fourniture de services funéraires, aux activités de thanatopraxie, au transport, à l’inhumation, à l’exhumation de cadavres, à l’exploitation d’installations funéraires, à la disposition des cendres et à la prise en charge des  dépouilles non réclamées. La loi entrera en vigueur par décret.

La Corporation des thanatologues du Québec salue cette initiative, mais réclame des balises plus claires sur la crémation, particulièrement sur la disposition des cendres. L’augmentation du nombre de crémations a une incidence sur les rituels funéraires, ils sont de plus en plus adaptés aux volontés du défunt et de ses proches, ils se personnalisent. Selon la nouvelle loi, les cendres pourront être dispersées dans la nature, mais à condition que ce geste n’engendre pas de nuisance. Par ailleurs, les urnes cinéraires prennent diverses formes : urne de glace qu’on laisse fondre dans l’eau, urne biodégradable en tissu organique ou en bois, urne qu’on enfouit au pied d’un arbre, urne disposée avec un plant, cendres réparties dans  plusieurs contenants tels que des pendentifs, etc.

Au-delà des cérémonies personnalisées, de l’utilisation des technologies de l’information et de la communication, des hommages personnels ou humoristiques, de la présence d’objets familiers, de cercueils en forme de kayak, de cortèges funèbres de motocyclistes, d’une crémation collective, d’une réception bien arrosée, l’industrie funéraire craint des dérives dans la demande et l’offre de services. On redoute des mises en scène parfois insolites, disgracieuses ou vexatoires. Certaines pratiques peuvent heurter l’esprit ou porter atteinte à la dignité du défunt. Par ailleurs, l’Assemblée des évêques catholiques s’inquiète de la traçabilité des restes. En Nouvelle-Orléans, une femme a été exposée, verres fumés au visage, cigarette à la main, assise devant une table sur laquelle était déposés sa bière et son cendrier. Un boxeur américain a été présenté en tenue, debout sur un ring. Au Québec, les égoportraits du défunt, ou avec le défunt, sont monnaie courante et ils font parfois l’objet d’une publication sur les réseaux sociaux. Comment en assurer un usage respectueux? Dernièrement, un centre de dons Deuxième vie de la Société Saint-Vincent-de-Paul de Montréal a découvert une urne cinéraire contenant des cendres humaines. Ces exemples suscitent des questions éthiques autour des funérailles personnalisées. La Corporation des thanatologues entend éviter de telles dérives.

http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/fr/cinq-lectures-pour-comprendre/3562-cinq-lectures-pour-comprendre-les-rites-funeraires